

Pêche pour étude écotoxicologique (dosage de polluant dans les chairs d'organismes marins)

Compte-rendu de Mission

DATE : 28 et 29 octobre 2025

LIEU : Littoral de Bonne-Anse, Baie de Prony

RAPPORTEUR : Victoria SAUVAGER (V.S) Eloïse OUETCHO

Présents : Jean-Michel FERNANDEZ et Shilpa KUMAR ROINE (Experts - bureau d'étude AEL) ; les pêcheurs : David BROUER et Jocelyn SENIA ; Jean-Baptiste AGOURERE, Félicien AGOURERE, Patrice COMBO et Suzanne AGOURERE ; Jean-Pierre AGOURERE (président CCCE) Eloïse OUETCHO et Victoria SAUVAGER (techniciennes CCCE)

Objectifs : Participer aux prélèvements des organismes comme évoqué avec les populations, s'assurer du respect des quotas de pêches pour les besoins de l'étude scientifique.

Contexte générale :

Cette mission avait pour objectif de prélever des poissons et des mollusques (crustacés) consommés par la population afin d'analyser la teneur en métaux lourds présents dans leur chair. Elle s'inscrit dans une démarche d'évaluation de l'état actuel du milieu et de mise à jour d'études réalisées en 2012 et 2013.

Cette étude écotoxicologique est recommandée par le CCCE à PRNC dans le cadre des travaux d'ajout de dix orifices supplémentaires sur l'émissaire marin au niveau du récif de Prony.

La campagne de pêche s'est déroulée sur deux jours, du mardi 28 au mercredi 29 octobre 2025, sur le récif de Bonne Anse. Selon les espèces capturées le premier jour, les opérations ont été poursuivies le lendemain pour compléter la liste des espèces manquantes.

Voici dans ce tableau ci-dessous le récapitulatif des quotas attendus et des pêches réalisées :

Nom scientifique	Nom commun	Nombre d'individus ciblés	Nom scientifique	Nombre d'individus collectés
<i>Naso unicornis</i>	Dawa	5	<i>Naso unicornis</i>	5
<i>Plectropomus leopardus</i>	Saumonée léopard	5	<i>Plectropomus leopardus</i>	5
<i>Scarus frenatus</i>	Perroquet	5	<i>Scarus altipinnis</i>	1
<i>Scarus niger</i>	Perroquet	-	<i>Scarus niger</i>	2
<i>Scarus rivulatus</i>	Perroquet	-	<i>Scarus rivulatus</i>	2
<i>Scarus globiceps</i>	Perroquet	-	<i>Chlorurus sordidus</i>	1
<i>Scomberomorus commerson</i>	Tazard du lagon	5	<i>Scomberomorus commerson</i>	4
<i>Anadara antiquata</i>	Palourde	30	<i>Tellina palatum</i> (Clovisse)	67
<i>Tridacna crocea</i>	Bénitier	5	<i>Tridacna crocea</i>	6
<i>Lambis lambis</i>	Araignée ou sept doigts	10	<i>Lambis lambis</i>	11
<i>Trochus niloticus</i>	Trocas	10	<i>Trochus niloticus</i>	11
<i>Turbo setosus</i>	Bigorneau	30	<i>Turbo setosus</i>	30
<i>Octopus cyanea</i>	Poulpe	5	<i>Octopus cyanea</i>	2

Pour la pêche de palourde, à la suite des discussions avec Suzanne, pêcheuse habituée des lieux affirmant qu'aucune palourde n'est présente dans cette zone de Bonne Anse, les palourdes ont donc été remplacé par les Clovis. Etant donnée leur petites tailles (très peu de chair dans ces coquillages), il a fallu en récupérer plus que 30 individus.

Pour le protocole adopté sur ces deux jours :

Le poisson était stocké dans des glacières.

Sur le bateau les poissons étaient pesés, mesurés et vidés.

Photo 1 :



Le dawa est mesuré grâce à cette règle souple

Photo 2 et 3 :



Mesure d'un Tazard, toutes les espèces citées dans le tableau ont eu ce même traitement



Sans oublier la collecte des mollusques-coquillages : Trocas, bigorneaux qui ont été pêchés en grande majorité le premier jour, tôt le matin à la marée basse.

Photo 4 et 5 :



Monsieur Fernandez aidé de l'une de nos techniciennes (Eloise) procéda à la pesé de chaque poisson avant de les emballer dans des poches individuelles.

Photo 6 :



Equipe au complet pour ces deux jours

Les zones de pêches sont illustrées sur la carte ci-dessous :



Le Président

Jean-Pierre AGOURERE

Le Vice-Président

André VAMA